



Independent observer
of the Global Fund

LES QUESTIONS LIÉES AUX COMMUNAUTÉS, AUX DROITS ET AU GENRE ONT UNE VISIBILITÉ ACCRUE MAIS DÉMONTRER LEUR IMPACT RESTE UN DÉFI

Le Fonds mondial a réussi à sensibiliser à l'importance des questions liées aux communautés, aux droits et au genre (CRG) et à promouvoir l'inclusion des questions CRG dans les dialogues au niveau des pays et dans les notes conceptuelles. Cependant, le défi est maintenant de traduire ces avancées en impact des programmes sur le terrain.

C'est un thème central du rapport Communauté, droits et genre (2016) présenté au Conseil lors de sa récente réunion à Abidjan. Ce rapport est le deuxième rapport annuel sur les questions CRG au Conseil (cliquez [ici](#) pour voir le premier rapport).

Le Secrétariat du Fonds mondial a donné une grande priorité aux réponses communautaires, aux droits de l'Homme et à l'égalité de genre à travers le déploiement de son nouveau modèle de financement (NFM). La capacité croissante du département Communauté, droits, et genre du Fonds a permis à ses conseillers CRG de fournir un soutien direct à 83 des 113 pays qui reçoivent des fonds et à 20 des 32 applications régionales.

L'Initiative spéciale relative à la communauté, aux droits et au genre démontre une fois encore l'engagement sur ces questions. L'initiative est une réserve de 15 millions de dollars pour l'assistance technique, le renforcement des capacités des populations clés et la mise en place de six plateformes régionales – toutes visant à garantir que la communauté, les droits et l'égalité sont au cœur de la façon dont le Fonds mondial intervient.

La nouvelle stratégie du Fonds mondial pour la période 2017-2022 consacre cette orientation pour

l'avenir. Après un vaste processus consultatif – peut-être le plus large du Fonds à ce jour – la nouvelle stratégie renforce considérablement l'engagement du Fonds mondial à soutenir les réponses communautaires, les droits de l'Homme, l'égalité de genre, et la programmation pour les femmes et les filles, ainsi que pour les populations-clés et vulnérables. Le rapport CRG salue la nouvelle stratégie, en soulignant plusieurs sous-objectifs qui donnent la priorité à ces questions.

Toutefois, une analyse récemment commandé de la Stratégie du Fonds en matière d'égalité de genre et la Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identités de genre (qui n'est pas encore publié) a constaté que, bien que le Secrétariat ait dirigé ou mobilisé des progrès significatifs en termes de politiques, de processus, d'analyses de portefeuille, et de coordination sur les questions CRG, il reste des préoccupations concernant la mesure dans laquelle ces efforts se sont traduits par des investissements meilleurs et supplémentaires dans l'égalité de genre et des populations clés au niveau des pays. En effet, le rapport CRG de 2016 signale plusieurs défis persistants autour de la mesure de l'impact et du suivi des investissements sur le terrain.

La question de l'impact

Selon le rapport CRG, alors qu'il existe des preuves d'une plus grande intégration de ces questions dans le dialogue au niveau du pays, et des preuves de l'amélioration du contenu de la note conceptuelle de ce fait, il faut pouvoir maintenant démontrer comment cela se traduit par des programmes plus efficaces au niveau des pays. Il est particulièrement nécessaire de démontrer comment l'engagement des communautés sur ces questions peut conduire à un plus grand impact contre les trois maladies. Un [rapport](#) publié l'année dernière par le réseau des ONG luttant contre le sida en Afrique de l'Est (EANNASO), hôte de la plate-forme régionale pour l'Afrique anglophone, qui fait partie de l'initiative spéciale CRG, visait à mesurer cet impact (voir [l'article de l'OFM](#)). La recherche d'EANNASO qui lie la participation au dialogue au niveau des pays à l'efficacité des investissements du Fonds mondial sera présenté lors d'une [session orale](#) à la Conférence internationale sur le sida en Afrique du Sud en juillet.

Le rapport CRG note que de nouveaux indicateurs clés de performance ont été proposés pour accompagner la stratégie 2017-2022, lesquels promettent d'améliorer la documentation de l'impact pour les réponses communautaires. Plus précisément, le nouveau cadre KPI proposé vise à renforcer l'indicateur existant sur les droits de l'Homme en changeant son accent actuel sur les violations des droits de l'Homme signalées pour, à la place, mesurer les progrès dans la réduction des obstacles aux droits aux services. Les nouveaux KPI documenteront également l'accroissement des programmes pour les populations clés et détermineront dans quelle mesure les bailleurs de fonds nationaux absorbent la programmation pour les populations clés et les droits de l'Homme, notamment quand les pays se rapprochent de la transition du soutien du Fonds mondial.

La question de l'investissement

Il existe des preuves d'un financement insuffisant des réponses communautaires dans plusieurs domaines, ce qui peut être lié aux défis historiques à démontrer l'impact lié au CRG. Le rapport CGR souligne que moins de 20% des notes conceptuelles de pays soumises dans les périodes de soumission 1 à 7 du NFM ont demandé des fonds pour appuyer le suivi au niveau des communautés. Des lacunes similaires dans les demandes de financement pour des réponses communautaires ont été précédemment identifiées. Par exemple, sur 119 notes conceptuelles présentées au Fonds mondial dans les périodes de soumission 1 à 5, 72% ont identifié des obstacles aux droits à l'accès aux soins, mais seulement 10% ont demandé un financement pour le module correspondant de retrait des obstacles juridiques (voir [l'article de l'OFM](#)). Dans la même veine, le Comité technique d'examen des propositions (CTEP) a exprimé son inquiétude que les demandes de financement pour le module sur le renforcement des systèmes communautaires (RSC) ne sont pas parfaitement alignées avec les besoins identifiés. Dans son [rapport](#) sur les notes conceptuelles présentées dans les périodes de soumission 3 et 4, le CTEP a déclaré que

de nombreuses soumissions ayant fourni une analyse des RCS n'accompagnent pas celle-ci de budgets appropriés pour ces interventions. Beaucoup de ces notes conceptuelles placent les activités RCS plus haut, dans les demandes d'allocation, ce qui signifie que ces activités apparaissent comme une demande supplémentaire et sont alors moins susceptibles de se voir attribuer un financement.

En tout état de cause, il est problématique d'utiliser des demandes de financement comme mesures par défaut pour des investissements réels dans le cadre de programmes signés. Le rapport CRG suggère qu'il faut un meilleur suivi des ressources pour obtenir une image plus précise de la façon dont le Fonds mondial soutient les réponses communautaires. Le rapport souligne que tous les investissements du Fonds mondial dans les réponses communautaires ne sont pas systématiquement classés ou capturés dans le module RCS des subventions du Fonds mondial. Ceci est lié au fait qu'il existe différents types de systèmes et de réponses communautaires. Dans un effort pour améliorer le suivi des ressources, le Fonds mondial procède actuellement à des analyses en profondeur de 50 subventions pour fournir une image plus précise de l'assimilation des différentes interventions RCS sur l'ensemble du portefeuille du Fonds mondial. Elles visent spécifiquement à suivre les interventions liées au CRG de la note conceptuelle à la signature de la subvention pour voir quelles activités arrivent jusqu'au stade du financement.

Toutefois, selon David Traynor, du département CRG du Fonds mondial, « L'un des défis est que juste parce qu'une activité ou une intervention sort du portefeuille du Fonds mondial au stade de la signature de la subvention cela ne signifie pas qu'elle a disparu. » Traynor explique que ces interventions sont parfois retirées à la signature de la subvention après avoir été reprises par le Plan présidentiel d'aide d'urgence à la lutte contre le sida (PEPFAR) ou bien absorbées par les partenaires nationaux. « Ces choses deviennent alors très difficiles à suivre », dit Traynor. D'un autre côté, Traynor note également que « l'augmentation du financement pour les réponses communautaires du Fonds mondial ne signifie pas nécessairement une plus grande couverture pour les populations clés et vulnérables. » Cela est particulièrement le cas dans les pays à revenu intermédiaire où le retrait d'autres bailleurs de fonds peut laisser le Fonds mondial comme seul partenaire financier pour les programmes pour les populations clés.

Note de la rédaction: Voir le commentaire de Ralf Jürgens dans ce numéro pour obtenir une description de la façon dont le Fonds mondial prévoit de renforcer la réponse des pays aux questions des droits de l'Homme.

Le Rapport 2016 Communauté, Droits et Genre, Document du Conseil GF / B35 / 15, devrait être disponible sous peu à www.theglobalfund.org/en/board/meetings/35/. Selon le rapport CRG, un rapport complet de l'examen de la Stratégie du Fonds Mondial matière d'égalité de genre et de Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identités de genre sera disponible en mai 2016.

[Read More](#)
